

Surendettement L'inflation continue

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de ménages surendettés enregistré par la Banque de France augmente. Ce sont en grande majorité des personnes qui vivent seules, des femmes, des locataires, dont le revenu est très faible.

Par
ANNE-SOPHIE LECHEVALLIER
Photos
BRUNO AMSELLEM

«**N**ous ne dormons plus la nuit, ma dame [a] des idées noires», confie, dans sa lettre, un homme de 47 ans, marié et en CDI. Dans une autre, un homme de 35 ans, en union libre et en CDI lui aussi, se découvre: «Le peu de dettes que je possède m'empêche d'avancer, de m'occuper de ma famille, surtout avec mes deux enfants en bas âge, que je n'arrive plus vraiment à nourrir ou habiller.» «Madame ne peut plus occuper son pavillon, envahi d'encombrants hérités de l'histoire familiale sur trois générations, elle n'a plus de chauffage, plus d'eau chaude», décrit un travailleur social, qui tient la plume d'une femme de 76 ans, célibataire, retraitée et propriétaire. Rien ne les y oblige, mais les surendettés peuvent, lorsqu'ils font parvenir un dossier à la Banque de France, raconter à l'institution leur situation financière et se raconter tout court.

DISPARITÉS GÉOGRAPHIQUES

L'an passé encore, les personnes surendettées ont été de plus en plus nombreuses. Elles ont été plus de 156 000 à déposer 134 803 dossiers en 2024. C'est 10,8% de plus que l'année précédente, qui elle-même avait été marquée par une hausse de 8% de ces dépôts. En tout, 574 000 personnes en France métropolitaine étaient «fichées à la Banque de France» au 31 décembre, c'est-à-dire inscrites au fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers au titre du surendettement. L'endettement contracté par tous les ménages concernés progresse également, de 6%, pour atteindre un total de 4,5 milliards d'euros. Sans compter les dettes immobilières, le montant médian par ménage progresse de 3% sur un an, pour atteindre 17 447 euros.

Cet afflux coïncide avec le choc inflationniste des trois dernières années, dont la déflagration a été deux fois plus forte pour les 20% les

plus modestes que pour les 20% les plus aisés, a calculé l'Insee. L'arrêt des mesures qui aidaient les plus vulnérables en 2023, a souligné l'Institut national de la statistique dans son dernier portrait social, a entraîné cette année-là une perte de 290 euros en moyenne pour les 10% les plus pauvres. «L'inflation a dû jouer un rôle, c'est sûr, car elle a pesé sur la situation financière des ménages les plus modestes et sur leur pouvoir d'achat, mais on ne sait pas le quantifier, et ce n'est pas le seul facteur qui explique le surendettement», constate Hélène Arveiller, directrice adjointe des services aux particuliers à la Banque de France. Ce phénomène est très lié à l'emploi et aussi aux accidents de la vie, comme les décès ou les divorces. Pour les gens qui sont plus sur le fil que d'autres, chaque petit changement va avoir un effet important.»

Souvent aussi, les ménages qui n'y arrivent plus mettent du temps à entreprendre les démarches. Un tiers d'entre eux déclarent vivre des difficultés depuis plus de deux ans, un autre tiers entre un et deux ans, et le dernier tiers depuis moins d'un an. Avant de s'y résoudre, ils tentent de s'arranger avec les banques, empruntent auprès de leurs proches, ou renoncent à des dépenses. «Plus tôt ils se font accompagner et déposent un dossier de surendettement auprès de la Banque de France, plus

«Ce phénomène est très lié à l'emploi et aux accidents de la vie, comme les décès ou les divorces. Pour les gens qui sont sur le fil, chaque petit changement a un effet important.»

Hélène Arveiller
directrice adjointe des services aux particuliers à la Banque de France

il est aisé de résoudre leur situation», ajoute Hélène Arveiller. Le profil des ménages surendettés ne diffère guère des années précédentes, met en évidence l'enquête typologique de l'institution. Leur niveau de vie mensuel médian reste très bas, inférieur de 42% à celui de l'ensemble de la population, à 1180 euros par mois, contre 2028 euros. Près de six personnes surendettées sur dix vivent sous le seuil de pauvreté (contre environ 15% dans toute la population). Elles sont presque toutes (83% âgées de 25 à 64 ans (contre 62% dans l'ensemble de la population), elles vivent souvent seules (52% contre 38%), elles sont plus souvent des femmes (55% contre 52%) ou des familles monoparentales (20% contre 10% dans l'ensemble de la population), et plus souvent locataires ou hébergées à titre gratuit (à 88% contre 42%). Certaines catégories professionnelles sont aussi surreprésentées, les employés et les ouvriers, deux fois plus nombreux parmi les surendettés que dans l'ensemble de la population. Les personnes en recherche d'emploi le sont aussi (25%, contre 4%). Les disparités géographiques restent aussi similaires. Les Hauts-de-France, la Normandie, le Centre-Val-de-Loire et la Bourgogne-Franche-Comté sont les régions où les dépôts de dossiers sont les plus nombreux.

CAUSES MULTIPLES

La structure d'endettement a légèrement évolué l'an dernier par rapport à 2023. Avec une progression de la part des dettes liées aux crédits à la consommation de 43% (sur l'ensemble des dettes), en hausse de presque trois points, un tel crédit se retrouve dans trois quarts des dossiers déposés. La proportion des charges courantes, telle l'électricité, reste stable à 14%, même si elles sont présentes dans trois dossiers sur quatre.

Si des causes multiples conduisent à se retrouver dans cette situation, «les ménages aux comportements budgétaires imprudents ou qui maîtrisent insuffisamment leur consommation sont très minoritaires», relève la Banque de France. Un échantillon des lettres reçues par



Estimation de la valeur des bijoux pour un

prêt sur gages (en haut) et paiement en cash (en bas), au Crédit municipal de Lyon, lundi.

Au mont-de-piété de Lyon: «Ça me laisse quelques mois pour mettre de côté et revenir»

Avec la crise économique, le Crédit municipal de la préfecture du Rhône «se porte très bien». Un service public qui permet de joindre les deux bouts ou de faire face aux aléas, et évite à de nombreuses familles de tomber dans la spirale du surendettement.

Il ne se connaît pas mais ils ont déjà dû se croiser en coup de vent. Ils partagent en tout cas la même hantise: devoir s'endetter pour «arriver à boucler le mois», souffle Myriam. Afele «préfère ne pas faire d'emprunt à la banque». Habib, lui aussi, «évite». Alors tous trois sont des habitués du prêt sur gage du Crédit municipal de Lyon, le mont-de-piété installé depuis plus de 200 ans dans un édifice cossu du III^e arrondissement. Loin de l'image d'une «scorie du passé» que répute son directeur, Arnaud Rousset, préférant souligner l'accessibilité de ce service public communal dont la première vocation reste l'aide sociale. «Un prêt normal, c'est trop de paperasse, c'est plus simple ici et je suis libre de récupérer mes affaires quand je veux», approuve Habib, enveloppe en main à la sortie d'un des guichets sous les colonnades de la galerie à l'italienne.

«Depuis quatre ou cinq ans», les «fins de mois difficiles» sont légion pour ce cuisinier de 34 ans, que sa grand-mère a initié enfant au lieu: «Des fois, je pose des bagues ou une chaîne pour partir en vacances. Je jongle avec les dépenses sans pour autant totalement me priver.» Comme 90% des dépôts faits au Crédit municipal de Lyon, ce sont des bijoux en or qu'il vient gager. Et qu'il fait «en sorte de récupérer». Comme Myriam, 30 ans, agente administrative qui, avec un salaire de 1700 euros net par mois, «ne dépense que le minimum pour pouvoir [se] nourrir». Fini les sorties, à cause du loyer qui a gonflé de 300 euros en cinq ans: «Toutes les charges augmentent chaque année, ça peut vite faire beaucoup quand les grosses factures tombent. Je ne viens pas tout le temps mais ça m'arrive, ça me laisse quelques mois pour mettre de côté et revenir.»

Frais de garde. Le prêt sur gage constitue une «dépossession», mais «l'objet reste la propriété des personnes», rappelle Arnaud Rousset. Seuls 5% à 7% des dépôts finissent par être vendus chaque année lors d'enchères publiques. Lorsqu'une personne arrive avec un bien, un expert l'estime puis l'établissement propose un prêt. Le client doit justifier son identité et son domicile, mais ni ses revenus ni l'état de ses comptes. S'il accepte l'offre, il repart immédiatement avec du cash – jusqu'à 3 000 euros, quand toute autre transaction en liquide est plafonnée à 1 000 euros en France. Les taux d'intérêt mensuels vont de 0,40% à 0,93%

selon la somme accordée, auxquels s'ajoutent les frais de garde semestriels (1% puis 0,5% au-delà de 6 000 euros). Le prêt est consenti pour six mois, renouvelable *ad vitam aeternam* à condition de s'acquitter régulièrement des intérêts. C'est la raison de la venue d'Afele en ce début de semaine. La quadragénaire, qui travaille dans le commerce, a confié au Crédit municipal ses bijoux «anciens en or très pur», hérités des femmes de sa lignée et acquis en dot lors de son mariage. Les gager lui a permis de placer près de 7 000 euros sur un compte bancaire rémunéré. «Vous savez ce que c'est le budget familial, il faut faire attention à tout. C'est l'imprévisible qui me fait peur, on est à l'abri de rien, c'est pour ça que je mets toujours de côté, sans déclarer au papa», sourit d'un air entendu la mère de trois enfants. Le foyer de cinq personnes doit tourner avec deux petits salaires – 2 500 euros net au total. «En cas de galère», Afele peut compter sur cette «réserve». Ce qui s'est produit lorsqu'elle a perdu son emploi, «pour tenir le temps de toucher le solde de tout compte», ou «quand il a fallu réparer la voiture». Et «dès que la somme rentre», elle s'empresse de renflouer son «parachute». «Je jongle comme ça, mais plus ça va, plus c'est dur.»

Dernier recours. En moyenne d'un montant de 1 000 euros et pour une durée de dépôt de deux à trois ans à Lyon, le prêt sur gage «se porte très bien», constate en écho Arnaud Rousset. D'abord, grâce à «l'augmentation continue et très spectaculaire du cours de l'or porté par l'instabilité géopolitique et économique du monde» (au 1^{er} janvier 2024, le kilo valait 60 000 euros; un an plus tard, il a bondi à près de 88 000 euros). Ensuite, à cause de la «situation économique difficile du pays, qui conjugué inflation et croissance en berne». Avant le Covid, l'encours des prêts sur gage à Lyon était de 40 millions d'euros. Il atteint aujourd'hui 46 millions d'euros, fort d'une hausse annuelle de 10% depuis deux ans.

Le Crédit municipal est le dernier recours des personnes fichées à la Banque de France pour accéder à un minimum de liquidités, voire à des microcrédits accordés exceptionnellement sur demande des services sociaux. Hormis les opérations de gage qui représentent 70% de son activité, l'établissement propose des services bancaires classiques. Et «la dégradation actuelle, on la voit aussi sur le crédit à la consommation: depuis plusieurs mois, on a des demandes croissantes de report d'échéances», note Arnaud Rousset. Auxquelles, pour l'heure, ses services tentent de répondre favorablement: à quoi bon «être rigide et faire tomber les gens tout de suite»? Car «s'il y a un plan de surendettement, dans la majorité des cas, ça signifiera un effacement des créances». Soit une perte sèche pour le clou.

MAÏTÉ DARNIAULT
Correspondante à Lyon